



Restitution de location avec bail en cours

Par **orset**, le **15/06/2011** à **17:22**

Bonjour,

J ai signé un bail début mai 1998 et celui-ci est reconduit automatiquement tout les 3 ans.
Le nouveau propriétaire désirs reprendre le logement pour la fin de l' année pour loger son beau-père mais mon bail doit ce finir normalement en mai 2013.

Ai-je un recours?

Cordialement

X.ORSET

Par **mimi493**, le **15/06/2011** à **17:23**

Si vous ne voulez pas, le bailleur n'a aucune possibilité de reprendre son logement avant la fin du bail.

C'est lui qui n'a aucun recours.